Décharge 1999: 6ème, 7ème et 8ème Fonds européen de développement (FED)

2000/2164(DEC) - 04/04/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Heide RÜHLE (Verts/ALE, D), le Parlement européen recommande comme sa commission au fond, l'ajournement de la décharge pour les sixième, septième et huitième Fonds européen de développement (FED) pour l'exercice 1999 (se reporter au résumé précédent). À noter que l'ajournement de la décharge sera également l'occasion pour le Parlement de vérifier dans quelle mesure la Commission a effectué des progrès relatifs au volume et à l'efficacité de l'aide de la Communauté dans le secteur sanitaire dans le contexte de la réduction de la pauvreté.